



COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **15 MAI 2023**
Délibération n° **DEL-2023-0122**

Objet : Equipements aquatiques intercommunaux - Tarifs complémentaires applicables à compter du 1er juin 2023

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 54
Pouvoirs : 12
Absents : 0
Excusés : 20
Pour : 66
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

23 MAI 2023

et publié le

23 MAI 2023

Secrétaire de séance :
Roger COHARD

Le lundi 15 mai 2023 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 09 mai 2023.

Présents : Cédric ARMANET, Patrick AYACHE, Patricia BAGA, Henri BAILE, Michel BASSET, Patrick BEAU, Claude BENOIT, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Dominique BONNET, Christophe BORG, Coralie BOURDELAIN, Karim CHAMON, Roger COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DULONG, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, Nelly GADEL, Claudine GELLENS, Ilona GENTY, Martin GERBAUX, Annick GUICHARD, Alain GUILLUY, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Julien LORENTZ, Marie-Béatrice MATHIEU, Françoise MIDALI, Régine MILLET, Robert MONNET, Clara MONTEIL, Emmanuelle MOREAU, François OLLEON, Valérie PETEX, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Guillaume RACCURT, Sidney REBBOAH, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Franck SOMME, François STEFANI, Laurence THERY, Jean-Claude TORRECILLAS, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU, Régine VILLARINO, Damien VYNCK

Pouvoirs : Philippe BAUDAIN à Annick GUICHARD, Patricia BELLINI à Cécile ROBIN, Alexandra COHARD à Sophie RIVENS, Agnès DUPON à Robert MONNET, Annie FRAGOLA à Patrick AYACHE, Philippe GENESTIER à Claude BENOIT, Mylène JACQUIN à Martine KOHLY, Christelle MEGRET à Sidney REBBOAH, Adrian RAFFIN à Michel BASSET, Olivier ROZIAU à Alain GUILLUY, Christophe SUSZYLO à Emmanuelle MOREAU, Annie TANI à Serge POMMELET

Vu la délibération n° DEL-2022-0416 du Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan en date du 16 décembre 2022 relative à la tarification des services,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vu la délibération n° DEL-2023-0082 du Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan en date du 20 mars 2023 relative à la communautarisation des piscines d'été de Saint-Vincent-de-Mercuze, de Allevard-les-Bains et de Saint-Martin-d'Uriage,

Vu la délibération n° DEL-2023-0083 du Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan en date du 20 mars 2023 relative à la tarification des piscines d'été de Saint-Vincent-de-Mercuze, de Allevard-les-Bains et de Saint-Martin-d'Uriage,

Monsieur le Président rappelle que, dans le cadre du transfert des piscines d'été les tarifs ont été adoptés le 20 mars dernier en Conseil communautaire.

Afin que les tarifs de l'ensemble des équipements aquatiques communautaires soient harmonisés, il convient d'inclure de nouveaux tarifs selon les tableaux annexés à la présente délibération (tarifs surlignés).

Par ailleurs, dans le cadre du fonctionnement de la vente à emporter de denrées alimentaires et de boissons proposées aux usagers la piscine d'été intercommunale de Saint-Vincent-de-Mercuze, il convient d'en délibérer les tarifs présentés ci-dessous. Dans ce cadre, il est proposé de fixer les tarifs à compter du 1^{er} juin 2023 comme suit :

Désignation	Tarifs TTC 2022 (Délibération de la commune de Saint-Vincent-de-Mercuze n° 2022-06-07 du 9 juin 2022)	Proposition de tarifs à compter du 1 ^{er} juin 2023 (TTC)
Canette boisson	2.40 €	2.40 €
Eau minérale 1 litre	2.30 €	2.30 €
Eau minérale aromatisée ½ litre	1.40 €	1.40 €
Café - thé	1.50 €	1.50 €
Boisson granité (au verre)	2.30 €	2.30 €
Chocolat glacé ou sucette glacée	1.60 €	1.60 €
Cône glacé	2.50 €	2.50 €
Magnum	2.50 €	2.50 €
Bonbons 2 paquets	2.20 €	2.20 €
Barre chocolatée	1.80 €	1.80 €
Biscuits	3.30 €	3.30 €
Pop-corn	3.20 €	3.20 €
Chips – sachet de 150 g	3.20 €	3.20 €
Chips – sachet de 30 g	1.30 €	1.30 €

Ainsi, Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'adopter l'ensemble des tarifs proposés ci-dessus, applicables à compter du 1^{er} juin 2023.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le

15 MAI 2023

Le Président,
Henri BAILE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

PISCINES D'ÉTÉ

TARIFS TTC - Saison 2023 (à compter du 1^{er} juin 2023)

SAINT-VINCENT-DE-MERCUZE	Tarifs TTC - Saison 2022 Pour information : tarifs pratiqués par la commune de Saint-Vincent-de-Mercuze (DEL du 09/06/2022 n°2022-06-06)	Proposition de tarifs TTC 2023
Adulte (plus de 16 ans)		
Entrée unitaire	5.00 €	5.00 €
Carte de 10 entrées non nominative *	45.00 €	45.00 €
Saison été 2023 – prix par personne (photo obligatoire sur carte d'abonnement)	-	100.00€
Enfant de moins de 16 ans (Gratuit pour les moins de 3 ans, sur présentation d'un justificatif)		
Entrée unitaire	3.30 €	3.30 €
Carte de 10 entrées non nominative *	28.00 €	28.00 €
Saison été 2023 – prix par enfant (photo obligatoire sur carte d'abonnement)	-	66.00€
Colonies, centres de loisirs : prix par enfant		
Entrée animateur centre de loisirs / colonies de vacances	3.30 €	2.80 €
	-	Gratuit
Tarif facturé		
Heure de natation scolaire (par classe)	62.00 €	62.00 €
Location d'une ligne d'eau aux MNS employés par la communauté de communes Le Grésivaudan (par mois d'utilisation, quel que soit le nombre de jours d'utilisation)	-	10.00 €

Modes de règlements : espèce, carte bancaire, chèques, chèques vacances, virement/ mandat administratif pour les groupes et pass'sport découverte

***Les cartes de 10 entrées sont valables un an à compter de la date de première utilisation et utilisable uniquement pour la piscine mentionnée sur celles-ci.**

PISCINES D'ÉTÉ

TARIFS TTC - Saison 2023 (à compter du 1^{er} juin 2023)

SAINT-MARTIN D'URIAGE	Tarifs TTC - Saison 2022 Pour information : tarifs pratiqués par la commune de Saint-Martin d'Uriage - DEL du 20/05/2022 n°039/2022	Proposition de tarifs TTC 2023
Tarif public encaissé sur place		
<u>Entrée journée</u>		
Entrée adulte	7.50 €	7.50 €
Entrée enfant (moins de 16 ans – gratuit pour les moins de 3 ans sur présentation d'un justificatif)	-	5.00€
<u>Entrée entre 12h00 et 14h00 ou 16h00 et 19h00 (valable du 1^{er} juin 2023 au 4 juillet 2023)</u>		
Entrée adulte	-	4.00 €
Entrée enfant (moins de 16 ans – gratuit pour les moins de 3 ans sur présentation d'un justificatif)	-	3.00 €
<u>Carte nominative de 10 entrées *</u>		
Adulte (plus de 16 ans)	-	38.00€
Enfant (moins de 16 ans – gratuit pour les moins de 3 ans sur présentation d'un justificatif)	-	17.00€
Collégien, lycéen, étudiant de moins de 23 ans	-	26.00€
<u>Tarifs spéciaux</u>		
<u>Groupe d'enfants (à partir de 5 enfants)</u> : colonies, centres aérés / prix par enfant		1.00€
Entrée animateur centre de loisirs / colonies de vacances	-	Gratuit
Tarif facturé		
Heure de natation scolaire – Entrée enfant	1.00 €	1.00 €
Location d'une ligne d'eau aux MNS employés par la communauté de communes Le Grésivaudan (par mois d'utilisation, quel que soit le nombre de jours d'utilisation)	-	10.00 €

Modes de règlements : espèce, carte bancaire, chèques, chèques vacances, virement/ mandat administratif pour les groupes et pass'sport découverte

***Les cartes de 10 entrées sont valables un an à compter de la date de première utilisation et utilisable uniquement pour la piscine mentionnée sur celles-ci.**

PISCINES D'ÉTÉ

TARIFS TTC - Saison 2023 (à compter du 1^{er} juin 2023)

ALLEVARD-LES-BAINS	Tarifs TTC - Saison 2022 Pour information : tarifs pratiqués par la commune d'Allevard-les-Bains (DEL du 23/05/2022 n°39/2022)	Proposition de tarifs TTC Saison 2023
Tarif public encaissé sur place		
<u>Entrée unitaire</u>		
Enfant de moins de 3 ans (sur présentation d'un justificatif)	Gratuit	Gratuit
Jeune de moins de 16 ans	2.40€	2.40€
Jeune de moins de 16 ans – tarif famille nombreuse (au moins 3 enfants fiscalement à charge)	1.80€	1.80€
A partir de 16 ans	3.80€	3.80€
A partir de 16 ans – tarif famille nombreuse (au moins 3 enfants fiscalement à charge)	2.80€	2.80€
Lycéen / Etudiant / Demandeur d'emploi (sur justificatif)	2.70€	2.70€
Entrée à partir de 17h00 (sauf nocturne prix normal)	2.40€	2.40€
<u>Carte de 10 entrées non nominative *</u>		
Enfant de moins de 3 ans (sur présentation d'un justificatif)	Gratuit	Gratuit
Jeunes de moins de 16 ans	17.40€	17.40€
Jeune de moins de 16 ans – tarif famille nombreuse (au moins 3 enfants fiscalement à charge)	12.50€	12.50€
A partir de 16 ans	31.80€	31.80€
A partir de 16 ans – tarif famille nombreuse (au moins 3 enfants fiscalement à charge)	24.40€	24.40€
Lycéen / Etudiant / Demandeur d'emploi (sur justificatif)	20.65€	20.65€
<u>Carte de 20 entrées non nominative *</u>		
Enfant de moins de 3 ans (sur présentation d'un justificatif)	Gratuit	Gratuit
Jeunes de moins de 16 ans	32.90€	32.90€
Jeune de moins de 16 ans – tarif famille nombreuse (au moins 3 enfants fiscalement à charge)	24.50€	24.50€
A partir de 16 ans	59.10€	59.10€
A partir de 16 ans – tarif famille nombreuse (au moins 3 enfants fiscalement à charge)	48.80€	48.80€
Lycéen / Etudiant / Demandeur d'emploi (sur justificatif)	37.10€	37.10€
<u>Tarif applicable dès l'ouverture de la piscine et durant l'année scolaire, sauf mercredi et week-end</u>		
Entrée de 12h00 à 14h00 – tarif unique	2.40 €	2.40 €

PISCINES D'ÉTÉ

TARIFS TTC - Saison 2023 (à compter du 1^{er} juin 2023)

ALLEVARD-LES-BAINS	Tarifs TTC - Saison 2022 Pour information : tarifs pratiqués par la commune d'Allevard-les-Bains (DEL du 23/05/2022 n°39/2022)	Proposition de tarifs TTC Saison 2023
Tarifs facturés		
<u>Natation scolaire</u>		
Entrée par élève	2.75 €	2.75 €
<u>Groupe d'enfants (à partir de 5 enfants)</u> : colonies, centres aérés / prix par enfant	-	1.25€
Entrée animateur centre de loisirs / colonies de vacances	-	Gratuit
<u>AQUAGYM du 1^{er} juillet au 31 août</u>		
Séance d'1 heure	7.70 €	7.70 €
Abonnement 8 séances	49.50 €	49.50 €
<u>Cours collectif</u>		
Cours enfant : 2 séances/semaine		
Pour 1 mois	100.00 €	100.00 €
Pour 1 mois, à partir du deuxième enfant	90.00€	90.00€
Pour 2 mois	150.00 €	150.00 €
Pour 2 mois, à partir du deuxième enfant	135.00€	135.00€
Cours adulte : 1 séance/semaine (dimanche matin)		
Pour 1 séance	20.00 €	20.00 €
Pour 4 séances	75.00 €	75.00 €
Pour 2 mois (9 séances)	160.00 €	160.00 €
Location d'une ligne d'eau aux MNS employés par la communauté de communes Le Grésivaudan (par mois d'utilisation, quel que soit le nombre de jours d'utilisation)	-	10.00 €

Modes de règlements : espèce, carte bancaire, chèques, chèques vacances, virement/ mandat administratif pour les groupes et pass'sport découverte

***Les cartes de 10 et 20 entrées sont valables un an à compter de la date de première utilisation et utilisable uniquement pour la piscine mentionnée sur celles-ci.**

PISCINES D'ÉTÉ

TARIFS TTC - Saison 2023 (à compter du 1^{er} juin 2023)

CENTRE AQUATIQUE PRAPOUTEL	Tarifs TTC - Saison 2022 Pour information : tarifs pratiqués par les Domaines skiabiles communautaires du Grésivaudan (DEL du 13/04/2022 n°2022-159)	Proposition de tarifs TTC Saison 2023
Adulte (plus de 16 ans)		
Entrée unitaire	6.30 €	6.30 €*
Adulte entre 17h00 et 18h00	3.50 €	3.50 €*
Saison 2023 adulte **	65.00 €	65.00 €*
Enfant (moins de 16 ans) (Gratuit pour les moins de 3 ans, sur présentation d'un justificatif)		
Entrée unitaire	5.20 €	5.20 €
Entrée entre 17h00 et 18h00	-	2.50 €
Saison 2023 enfant **	49.00 €	49.00 €*
Groupe d'enfants (à partir de 5 enfants) : colonies, centres aérés, groupe de 5 enfants encadrés / prix par enfant		
Entrée animateur centre de loisirs / colonies de vacances	-	2.50 €
	-	Gratuit
Contre-valeur chèque activité vendu par l'Office de tourisme Belledonne-Chartreuse		
	1 adulte ou 1 enfant	1 adulte ou 1 enfant
Tarif spécial ouverture réduite (panne sur toboggan)		
		3.50 €
Tarifs facturés		
Location d'une ligne d'eau aux MNS employés par la communauté de communes Le Grésivaudan (par mois d'utilisation, quel que soit le nombre de jours d'utilisation)		10.00€

Modes de règlements : espèce, carte bancaire, chèques, chèques vacances, virement/ mandat administratif pour les groupes et pass'sport découverte.

* droit de retour (sortie non définitive, dans la limite de la FMI)

** La carte saison n'est valable que pour la saison 2023 et utilisable uniquement pour la piscine mentionnée sur celle-ci.

PISCINES INTERCOMMUNALES DE CROLLES, PONTCHARRA
ET LAC DE LA TERRASSE
TARIFS TTC (à compter du 1^{er} juin 2023)

PISCINES INTERCOMMUNALES DE CROLLES, PONTCHARRA ET LAC DE LA TERRASSE	Proposition de tarifs TTC
Tarifs facturés	
<u>Groupe d'enfants (à partir de 5 enfants)</u> : colonies, centres aérés / prix par enfant	1.25 €
Entrée animateur centre de loisirs / colonies de vacances	Gratuit